

Communiqué de presse**Le conseil d'administration de l'ENSM vote le budget 2017**

Après avoir examiné la trajectoire budgétaire 2012-2020 ainsi que les pistes de recettes supplémentaires et d'économies pour garantir la soutenabilité du projet, les administrateurs réunis à Paris, le 30 novembre 2016 ont voté le budget de [l'Ecole nationale supérieure maritime \(ENSM\)](#) pour 2017.

Ce budget s'appuie sur les efforts partagés du [Ministère de l'Environnement de l'Energie et de la Mer](#) qui a programmé une augmentation de la subvention pour charge de service public (SCSP) à hauteur de 18,5 M€ en projet de loi de finances 2017, et de l'Ecole qui maîtrisera sa masse salariale et ses dépenses de fonctionnement, tout en augmentant ses ressources propres, ce qui lui permettra de poursuivre son développement.

Les investissements soutenus entre 2012 et 2016, à hauteur de 7 M€, autorisent un ralentissement pour les trois années qui viennent tout en assurant l'entretien du patrimoine et la maintenance des équipements pédagogiques, notamment le remplacement du simulateur machine de Marseille.

La contribution de l'ENSM à des [projets de recherche](#) dépasse les objectifs fixés dans le contrat d'objectifs et de performance, aussi bien en nombre de partenaires académiques et industriels que de doctorants. La politique de Recherche de l'ENSM est axée sur la sécurité et la sûreté des équipages, la protection de l'environnement et la production d'énergie.

Le conseil d'administration a approuvé le principe d'un investissement pour réaménager le [site de Marseille](#) dans le cadre du CPER. Il convient maintenant de boucler la convention financière avec les partenaires.

Le projet de relocalisation du [site de Nantes](#) sur le campus de l'Ecole Centrale, avec pour perspective un déménagement en 2019, a été présenté. Il permettrait une meilleure insertion des étudiants dans la vie universitaire et l'immersion des professeurs de l'ENSM dans les laboratoires de l'Ecole Centrale, il favoriserait les synergies et contribuera à la baisse des frais de fonctionnement.

130 places offertes en O1, 48 en OCQM

Le nombre de places offertes pour l'admission en [première année du cycle de formation des officiers de 1^{ère} classe de la marine marchande \(O1\)](#), a été fixé à 130 : 110 au concours et 20 sur titres pour des candidats [titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur](#) ou issus de classes préparatoires aux grandes écoles. Le concours se déroulera le 15 mai 2017 sur les sites ENSM, à Paris et dans les DOM TOM.

Comme en 2016, 48 places sont ouvertes au concours d'entrée en formation initiale [d'officier chef de quart machine /chef mécanicien 8000 kW](#), dont les épreuves se dérouleront les 15 et 16 mai 2017, sur les sites ENSM et dans les DOM TOM.

Pour tenir ses objectifs de développement de la [formation continue](#), renforcer les relations internationales et préparer le prochain Contrat d'objectifs et de performance, l'ENSM recrutera un directeur général adjoint début 2017.

[Voir le clip ENSM](#)